ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Troisième District,

Connue comme No 1119 rue Colombus, entre les rues Remparts et St Claude.

Edgar Grima vs Louis A. Ducros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,468.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 378, borné par les rues Colombus, Remparts, St Claude et St Antoine, désigné par le No 11 sur un plan dressé par J. A. Bourgerol, daté le 29 avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, notaire, le 30 avril 1833. Ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Colombus, cent trente-un pieds sur la ligne le séparant du lot No 10, cent seize pieds sur la ligne le séparant du lot No 12 et trente trois pieds sept pouces sur la ligne du fond. Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Maxime Queyrouze, avocat du plaignant.

25fév—25—mars 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District,

Portant les Nos municipaux 5341 et 5343 rue du Camp, entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Louis Spiro vs Harry L. Keen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,497.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec le cottage double et toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 249, antrefois ilet No 25, sur le vieux plan de Rickerville, borné par les rues Camp, Leontine et Chestnut et l'avenue Peters; ledit lot mesurant comme suit et formant l'encoignure des rues Camp et Leontine, à savoir: trente pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp, sur cent dix-huit pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la rue Leontine, cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté le séparant du lot adjacent, et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur dans le fond, d'après un plan attaché à un acte de vente et hypothèque pardevant Bernard Titche, notaire public, daté le 29 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry L. Garland, Jr., avocat pour le plaignant.

25 fév—25 26—mars 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 Avril 1899, d'une propriété de valeur du Premier District.

The Gulf States Land Improvement Company vs Veuve Virginia Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,137.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 324 borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Franklin, lequel lot est désigné par le No 27 sur le Rôli d'assessement et par le No 16 de l'ilet 3 9 sur un plan de B. F. Nichols, architecte, en date du 27 février 1852, déposé dans le bureau de Theodore O. Stark, ancien notaire, et mesurant 30 pieds six pouces trois et deux lignes de face à la rue Erato sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour les plaignants.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente mercredi, 5 avril 1899 D'un intérêt indivis dans une propriété de valeur du Premier District.

Bernard G Carbajal vs John T. Purves

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cinquième d'intérêt indivis du défendeur John T. Purves dans et en un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par le Nouveau Chemin Coquille, les rues Euphrosine, Willow et Claiborne, ledit ilet étant divisé en onze lots numérotés de un à onze, inclus sur un certain plan par G. J. Dumbar, daté le 9 janvier 1845 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard Titche, avocat pour le plaignant.

4 mars 4 10 17 24 31—av 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District

D. et J. Tranchina vs Mlle Coridale Dossart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,864—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 avril 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Gasquet, Conti et Dupré, ledit lot est désigné par le No 1 et mesure vingt-cinq pieds, neuf pouces et deux lignes à la rue Bienville sur cent onze pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la rue Dupré.

Acquis par le défendant comme Caridad Dossat de Rose Lynd, veuve de R. C. Cormack et al, par acte pardevant G. LeGardeur Jr, notaire, le 19 novembre 1873, enregistré dans le bureau des transferts, livre 105, fo. 66.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats des plaignants.

10mars—10 17 24 31—avril 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 avril 1899. Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Connue comme le No 619 rue Esplanade (ancien No 57), entre les rues Royale et Chartres.

Westfeldt Bros vs Mme Ellen Begué et Jeantet Begué.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,974—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et Paix; lequel dit lot de terre mesure dix huit pieds, huit pouces de face à l'avenue Esplanade sur cent pieds de profondeur et ladite propriété porte le numéro municipal "Cinquante-Sept" rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Howe Spencer & Cocke, avocats des plaignants.

3mars—3 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Connue comme le vieux No 350 et le nouveau No 1922 rue Bienville, entre les rues Roman et Prieur.

Robert Upshur vs Jos. T. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,324—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 244 borné par les rues Bienville, Douane, Prieur et Roman, laquelle portion de terre commence à une distance de cent huit pieds de l'encoignure de la rue Prieur et cent soixante-deux pieds de l'encoignure de la rue Roman et mesurant comme suit: vingt-sept pieds de face à la rue Bienville, cent cinquante neuf pieds dix pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Prieur, quatre-vingt-dix pieds six pouces sur une première profondeur sur une ligne vers la rue Roman, de là s'élargissant vingt sept pieds sur une ligne courant vers la rue Roman, de là sur une deuxième profondeur de neuf pieds six pouces, de là s'élargissant vingt sept pieds sur une ligne courant vers la rue Roman, de là sur une troisième profondeur de trente quatre pieds dix pouces cinq lignes diminuant de douze pieds trois pouces quatre lignes sur une ligne courant vers la rue Prieur, de là sur une quatrième profondeur de vingt-cinq pieds, et soixante-huit pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par l'ancien No 350 et par le nouveau No 1922 rue Bienville, laquelle portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan de George De Armas, voyer daté le 29 mars 1896 annexé à un acte de partage pardevant W. Morgan Gurley, notaire, daté le 4 avril 1895; laquelle portion de terre est composée de tout le lot No 10 et une partie du lot 15; une partie du lot 16, une partie du lot 2 et une partie du lot 3, aussi une partie du lot 9 et une partie du lot 8, laquelle mesure comme suit: le lot 10 mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Bienville sur cent neuf pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La portion du lot 15 est le fond dudit lot et mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond sur la même largeur sur l'autre ligne vers la rue Prieur, sur une profondeur sur la ligne courant parallèle aux rues Bienville et Douane de quarante pieds. La portion du lot 16 est la portion du fond dudit lot, et mesurant vingt cinq pieds de largeur sur la ligne du fond par la même largeur sur la ligne vers la rue Prieur et a une profondeur de quarante pieds sur la ligne de côté courant parallèle aux rues Bienville et Douane.

La portion du lot 2 est la portion du fond dudit lot et mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond, laquelle ligne du fond forme la ligne du fond du lot 16 sur la même largeur sur la ligne vers la rue Roman et a une profondeur de vingt-huit pieds sur les lignes de côté parallèles aux rues Bienville et Douane. La portion du lot 3 est la portion du fond dudit lot et mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond, laquelle ligne forme la ligne du fond du lot 15 et a la même largeur sur la ligne vers la rue Roman sur une profondeur de quarante pieds trois pouces quatre lignes sur les lignes de côté parallèles aux rues Bienville et Douane.

La portion du lot 8 étant la portion du fond du dit lot mesurant vingt sept pieds de largeur sur la ligne du fond sur la même profondeur sur la ligne vers la rue Bienville sur une profondeur de neuf pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté vers les rues Prieur et Roman.

La portion du lot 9 est la partie du fond du dit lot et mesurant vingt sept pieds de largeur sur la ligne du fond par la même largeur sur la ligne vers la rue Bienville et a une profondeur de dix-neuf pieds quatre pouces cinq lignes sur les lignes de côté parallèles aux rues Prieur et Roman. Etant la même propriété acquise par Joseph Thomas Hall, par acte de partage pardevant W. Morgan Gurley, daté le 4 avril 1895, Rég. C. O. Bk 156, P. 329.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

1 fév—17 24—mars 3 10 17 23

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de février 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

16 mars—16 20 25

Metropolitan Bank versus New Orléans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. G. Ricks, receveur dans cette affaire des recettes et débours pour le mois de février 1899 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

11 mars—11 15 20

V. L. Terrell vs Southern Stationery Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,838—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par les receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 mars—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur).

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard (maintenant Allen).

Marcel Bernard vs Cesar Damas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,437—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 23 mars 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No cinquante-neuf, borné par les rues Joséphine [maintenant Prieur], Annette, Célestine [maintenant Johnson] et Nouveau St Bernard, ou Allen, formant l'encoignure des rues Prieur et Annette, et mesurant comme suit: Trente et-un pieds onze pouces sept lignes de face à la rue Annette sur soixante-cinq pieds de profondeur et face à la rue Prieur ou Joséphine, faisant partie d'une grande portion de terre désignée par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866 et déposé dans le bureau de A. Ducatel ancien notaire dans cette ville comme plan No 27 du Livre de plans No 7 lequel dit lot originel Un mesure trente-et-un pieds onze pouces et sept lignes de face a la rue Annette sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Joséphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis P. Bryant, avocat pour le plaignant.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux carrés d'ilet, etc., de valeur dans le Quatrième District.

Dr Sidney S. Wood vs Alexander Joseph Jenevein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,368—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain ilet de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous lesdroits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de que que façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Galvez, Troisième, Miro et Quatrième, désigné comme ilet No 453; ledit ilet No 453 mesurant deux cent cinquante quatre pieds sur deux cent vingt huit pieds.

2. Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Galvez, Washington, Quatrième et Miro, désigné comme ilet No 454, ledit ilet No 454 mesurant deux cent cinquante quatre pieds sur deux cent vingt huit pieds et d'après un certificat de voyer fait par Hunter Stewart, ingénieur civil et H. W. W. Reynolds député voyer de ville, daté le 23 juin 1846, annexé à un acte de vente par le plaignant au défendeur là de lans de dites propriétés passé pardevant Robert P. Upton, notaire, le 14 juillet 1896 et faisant partie de la propriété en ceci premièrement décrite et désigné comme ilet No 453 borné par les rues Quatrième, Miro, Galvez et Troisième, mesurant deux cent trente huit pieds sept pouces et quatre lignes de face sur les deux rues Troisième et Quatrième, sur une profondeur et façade de deux cent cinquante quatre pieds sur les deux rues Miro et Galvez, et la propriété en ceci deuxièmement décrite et désignée comme ilet 454 borné par les rues Washington, Miro, Galvez et Quatrième, mesurant deux cent trente huit pieds sept pouces et quatre lignes de face sur les deux rues Washington et Quatrième, sur une profondeur et façad de deux cent cinquante huit pieds sur les deux rues Miro et Galvez, le tout d'après led t certificat d'arpentage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair & Denègre avocats pour le plaignant.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 Avril 1899, De Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5418 et 5420 rue Camp entre la rue Octavia et l'avenue Peters.

Andrew Miller vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,536—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Octavia et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis fait par E. Pilié voyer, le 3 août 1889 d'après ledit devis ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de cent dix-huit pieds de l'avenue Peters et mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de cent quinze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

H. L. Garland avocat pour le plaignant.

4 mars—4 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit d'un Billet Hypothécaire de Valeur.

Luther Sexton vs C. K. Luzenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,820—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un billet signé et exécuté par C. K. Luzenberg [défendeur] à son propre ordre et par lui endossé, daté, Nouvelle Orléans, 21 mars 1898, pour la somme de Mille dollars, dû et payable deux ans après sa date, et portant un intérêt à raison de 6 0|0 par an de sa date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque spéciale comme par acte passé devant Bussière Rouen, notaire public le 21 mars 1898, avec lequel acte d'hypothèque le dit billet est identifié par paraphe du dit notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière criée la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant caution avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final, l'acquéreur au moment de la vente déduisant du montant de son enchère et payant comptant les coûts et charges de l'affaire et la vente, soit en tout au-dessus $85.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Boartner et Dedds et C. H. Manion, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de valeur du Sixème District.

Connue comme la bâtisse en briques et en bois, à deux étages, avec mansardes, converte en ardoises, encoignure des rues Laurel et Lyon.

—ET—

Résidence simple en bois, à un étage, converte en ardoises, No 4834 rue Laurel.

Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Bordeaux et Annonciation, d'après les termes de la vente.

Banque d'Epargnes Germania de la Nouvelle Orléans vs Joseph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,332—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, etc, y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation (autrefois Jersey) et Bordeaux, désignés par les lettres A, B, C et D, d'après un devis d'arpentage ou subdivision fait par C. M Williams, député voyer de ville, daté du 26 octobre 1887, et annexé à un acte d'achat des dits lots par la Mutual Building and Homestead Association; les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, le lot A formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon, lesdits lots de terre étant le tout de quatre lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et dix pieds sur une distance de 120 pieds de distance du côté du lot No 5, lequel est le plus près de la rue Laurel; lesdits lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesuraient originellement 25 pieds de face chacun à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur, et ledit lot No 5 mesurait originellement vingt-cinq pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur, le lot No 1 ayant formé l'encoignure des rues Laurel et Lyon, étant la même propriété que le défendant a acquis par achat du Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 3 décembre 1887 et enregistré au Bureau des Annotations dans le livre 127, folio 772.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus de son adjudication le paiement de trois billets, chacun pour la somme de douze cent piastres ($1200) faits par le défendant à son ordre et endossé par lui même, tous datés Nouvelle Orléans, 3 août 189[illegible], et payables respectivement à trois, quatre et cinq ans après date, avec intérêt à 8 pour cent par an du 3 août 1898, et sujets à tous les termes et conditions décrits dans l'acte hypothécaire passé le 3 août 1896 par George C. Walshe, notaire public, par qui chacun des dits billets est paraphé "ne varietur" pour identification avec ledit acte.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats des plaignants.

17 fév—17 18 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété attrayante et de valeur du Sixième District,

Connue comme les Nos 1717 et 1719 Louisiana Avenue,

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Thomas M. Madden vs Albert Fonrcade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,560—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1899 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Carondelet, Toledano et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan fait par H. Stewart, député voyer de ville, en date du 1er fevrier 1889 et annexé à un acte passé pardevant F. Kirschner, ancien notaire, et daté du 16 février 1889, conformément auquel dit plan ledit lot mesure trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Louisiana par une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

10mars—10 17 24 31—avril 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'une Grocery et Buvette, bail et droit d'occupation.

Joseph Brandner vs Arthur R. Emerick.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 58,298 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 20 mars 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

I. Le contenu et installations, etc., d'une grocery et buvette emmagasiné à mon entrepôt d'après l'inventaire.

II. Le bail non expiré de la bâtisse No 942 rue Bourbon, lequel bail expire le 30 septembre 1899, et le loyer étant de $50 par mois, payable par mois.

Et au cas que ledit bail ne serait pas vendu, s'ora j'offrirai—

Le droit d'occupation des dits lieux, No 942 rue Bourbon, de la date de la vente au 30 septembre 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux,

FRANK MARQUEZ,

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignant.

8 mars—8 13 17 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

NOMS Des Rues Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Fouchez, (commençant à Poydras) maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie) maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Palmetto.
Avenue Monroe, maintenant avenue Bond.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Hosstal, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Bogheim, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Gired, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Lamonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poête, maintenant Avenue St-Roch
Solomon, maintenant Sabrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Toura.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermuda.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas
Monroe, maintenant Teche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Mire (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Pansia.
De Armas, maintenant Mississippi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago......$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston......$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.

CLARENCE F. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé......$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898......1,097 20 16
Surplus......304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

juin 98 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DES— MARCHANDS —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;

JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Jayme Magi, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal, Lawrence Fabacher.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIEE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.